

# L'ÉTÉ C'EST FAIT POUR JOUER!

## CAMPS RÉGULIERS



**ARRONDISSEMENT SAINT-HUBERT**

**ÉTÉ 2011**



**[WWW.GVL-INC.COM](http://WWW.GVL-INC.COM)**  
**450-678-6290**

Saint-Hubert  
**longueuil**

## Un petit mot sur les Camps AES

Les Camps AES, une division de GVL inc. sont fiers de s'associer à la ville de Longueuil arrondissement Saint-Hubert pour une douzième année consécutive pour la tenue de la programmation estivale.

GVL inc oeuvre dans le domaine des camps d'été depuis 1995 ! De plus, nous offrons différents services d'animation :

- Fête d'enfants;
- Location de jeux gonflables;
- Journées pédagogiques dans les écoles primaires et secondaires;
- Fête (party) de bureau.

Tout au long de l'été, nous vous offrirons un service de qualité adapté à vos besoins. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous faire part de vos commentaires.

TEL : (450) 678-6290



Merci et bon été!

### Inscriptions

Seules les personnes demeurant dans l'arrondissement de Saint-Hubert peuvent inscrire leur enfant à la programmation estivale :

- Paiement en ligne :

*Vous pouvez maintenant vous inscrire en ligne ([www.gvl-inc.com](http://www.gvl-inc.com)) Visa et mastercard acceptés.*

- Service du loisir et de la vie communautaire

Ou par la poste :

Les Camps AES, une division de GVL inc.

**3275 1<sup>ère</sup> Rue, Local 5, Saint-Hubert**  
**J3Y 8Y6**

## Heure d'ouverture des bureaux

- Lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

### Paiements

- Chèque : Si plus de 28 jours avant le séjour ou l'activité
- Argent comptant : Si moins de 28 jours avant le séjour ou l'activité

### Ajouts durant l'été

Les paiements seront acceptés en **argent comptant** jusqu'au **mercredi** de la semaine précédant l'arrivée de votre enfant au terrain de jeux.

**Aucune inscription ne sera acceptée pour la semaine en cours.**

En cas de pluie, la sortie pourra être remise au courant de la semaine.

### Arrivée et départ des enfants

Afin de profiter au maximum des activités, nous demandons aux enfants d'arriver au camp à 9h pour les activités du matin et à 13h pour celles de l'après-midi.

Aucun enfant ne pourra partir avant 12h ou avant 16h, à moins d'avoir une permission écrite et signée par le parent.

Aucun enfant ne pourra quitter avec une personne dont le nom n'apparaît pas sur le formulaire d'inscription, à moins d'avoir une autorisation écrite à cet effet.



## Lunchs et collations



Les enfants qui dînent dans les centres doivent apporter un lunch. Il n'y a pas de réfrigérateur ni de four micro-ondes dans les centres.

Nous vous demandons donc de prévoir des sacs de glace et des contenants Thermos si nécessaire. De plus, prévoyez une collation en avant-midi et en après-midi.

## Le service de garde

Assurez-vous d'initialiser la feuille de présence à l'arrivée et au départ pour que nous puissions mieux gérer la sécurité de vos enfants.

En soirée, si vous arrivez après 18h, la politique suivante s'appliquera :

- De 18h01 à 18h15 : 5\$
- De 18h16 à 18h30 : 10\$
- De 18h31 et plus : 15\$

Ce montant est payable directement à l'animateur.

Trois retards seront tolérés, sans quoi votre enfant ne sera plus accepté au service de garde.

Si vous prévoyez ne pas utiliser le service de garde ou d'autres activités pour lesquelles votre enfant est inscrit, nous apprécierions que vous en avisiez le personnel de votre centre.



## Horaire des sorties

**#1 CENTRE D'AMUSEMENT L'ASTUCE**  
5 et 6 juillet (5 à 8 ans)

**b) ARBRASKA : 5 et 6 juillet (9 à 12 ans)**

**#2 NOËL EN MAILLOT ET GOUGOUNES**  
12, 13, 14, 15 juillet

**#3 PARC AQUATIQUE SAINT-SAUVEUR**  
19, 20, 21 juillet

**#4 CENTRE SCIENCES**  
26, 27, 28, 29 juillet

**#5 EXPO-AGRICOLE DE ST-HYACINTHE**  
2, 3, 4 août

**#6 ÉQUITATION 1101**  
9, 10, 11 août

### Pour la sortie #1

**Mardi :** Boisvert, Centre Optimiste Lafèche, St-Thomas, Labrosse et Quevillon

**Mercredi :** Meunier, Immaculée, Bienville et André-Laurendeau.

### Pour les sorties #2 et 4

**Mardi :** Bienville, St-Thomas et Centre Optimiste Lafèche

**Mercredi :** André-Laurendeau et Boisvert

**Jeudi :** Meunier et Quevillon

**Vendredi :** Immaculée et Labrosse.

### Pour la sortie #3

**Mardi :** Boisvert, Centre Optimiste Lafèche, St-Thomas

**Mercredi :** Meunier, André-Laurendeau et Bienville

**Jeudi :** Immaculée, Labrosse et Quevillon,

### Pour la sortie #5 et 6

**Mardi :** Boisvert, Centre Optimiste Lafèche, St-Thomas

**Mercredi :** Meunier, André-Laurendeau

**Jeudi :** Immaculée, Labrosse, Quevillon et Bienville

## Baignade

Nous irons régulièrement à la piscine. Votre enfant devra donc avoir avec lui son maillot, sa crème solaire, son chapeau et sa serviette de plage en tout temps. De plus, les enfants qui ne savent pas nager devraient avoir avec eux une veste de flottaison. Le tout bien identifié au nom de l'enfant.



## Habillement

Nous vous suggérons d'habiller vos enfants avec des vêtements que vous ne craignez pas de salir et de prévoir un chapeau. Le port des souliers de course est fortement recommandé.

## Médicaments

Si votre enfant doit prendre des médicaments, nous vous demandons de les remettre à son animateur avec la posologie prescrite. Aucune acétaminophène (Aspirine ou Tylenol) ne sera donnée aux enfants sans autorisation parentale.



## Politique de suspension et de renvoi

Si un enfant cause des problèmes en rapport à sa sécurité ou celle du groupe, commet du vandalisme ou fait preuve de grossièreté face aux autres enfants ou aux moniteurs, nous communiquerons avec vous afin de vous informer et de résoudre le problème.



Si le comportement ne s'améliore pas malgré les différentes interventions des animateurs et du responsable, nous pourrions envisager une suspension ou un renvoi définitif des activités, sans remboursement.

## Annulation et remboursement

La politique de remboursement, comme celle de l'arrondissement de Saint-Hubert, prévoit des remboursements pour cause médicale seulement.

La demande devra être faite par écrit et accompagnée du certificat médical. Les remboursements seront faits en septembre 2011.

Aucun remboursement ne sera fait après la date de l'activité, pour une sortie manquée ou pour une suspension.

Des frais administratifs de 15% seront déduits de tout remboursement, sauf dans le cas d'une annulation faite par les Camps AES.